

Politique Municipalité amie des aînés

2024 - 2026



Adopté par le conseil municipal
le 2 mai 2023

En partenariat avec

Québec 





Robert Leclerc Maire



C'est avec plaisir que nous vous présentons notre nouvelle politique Municipalité amie des aînés (MADA). Cette politique représente le souhait de la municipalité de travailler en collaboration et en concertation pour le bien-être des personnes âgées. Nous nous donnons le devoir d'agir de concert avec les acteurs clés du milieu afin que les aînés puissent maintenir, voire améliorer, leur qualité de vie et qu'ils demeurent actifs et autonomes le plus longtemps possible. Cette politique démontre notre engagement à encourager la participation citoyenne des aînés au sein de notre communauté et à concrétiser la vision d'une société inclusive pour tous et toutes, et ce peu importe leur âges.



Kelly Huard

Conseillère responsable des aînés

En tant que conseillère représentante des aînés, je suis fière d'avoir représenté le conseil municipal tout au long du cheminement. La politique permet de mettre en lumière différents enjeux qui touchent les aînés et nous espérons que cette politique sera un levier sur lequel s'appuyer pour s'assurer de la qualité de vie des aînés uptonais. La politique permettra de renforcer chez les aînés leur sentiment d'appartenance et leur désir de demeurer plus longtemps chez nous. Pour nous, votre implication dans la communauté est nécessaire. Le conseil, à l'écoute des besoins des aînés et des familles, souhaite travailler de concert avec ses citoyens puisque ce sont eux qui font de Upton un endroit stimulant où il fait bon vivre.

Avant- propos

.....



01



MADA, c'est un mouvement international initié en 2008 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de sensibiliser les municipalités à l'accroissement significatif du nombre de personnes âgées au sein de leur communauté et de les aider à s'outiller pour faire face aux défis de plus en plus nombreux. En 2009, le gouvernement du Québec a instauré le Programme de soutien à la démarche MADA. Par le biais de ce programme, il accorde des subventions aux municipalités qui désirent élaborer leurs propres politiques pour les personnes âgées.

C'est donc dans ce contexte que le conseil municipal de la municipalité d'Upton a décidé d'entreprendre l'élaboration d'une politique en faveur des personnes âgées et a obtenu la certification MADA en 2014. Aujourd'hui, la municipalité d'Upton poursuit la démarche et effectue la mise à jour de sa politique et de son plan d'action ciblant les personnes âgées du territoire. C'est une approche qui représente la vision du conseil d'adapter le milieu de vie de la municipalité afin qu'il soit favorable au vieillissement actif.

Cette politique et ce plan d'action témoignent de la volonté et de l'engagement de la municipalité à contribuer au mieux-être des aînés, et ce, peu importe leur groupe d'âge, et quelles que soient leurs conditions. Ce document reconnaît la contribution de tous les aînés d'Upton et le rôle qu'ils jouent dans la transmission de notre identité collective.

Comme en témoignent les statistiques, la population d'Upton vieillit avec le temps. En devenant MADA, Upton désire se donner collectivement un pouvoir d'agir à l'échelle locale pour faire face au vieillissement de sa population. Cette transformation démographique constitue un défi particulièrement important et nécessite que des actions soient entreprises afin de créer des environnements et des conditions propices pour que les aînés puissent vieillir dans leur communauté et auprès de leurs proches, ainsi que dans des environnements dynamiques qui leur permettent de demeurer actifs et qui nourrissent le sentiment d'appartenance.





Le MADA est aussi une invitation que les aînés envoient à l'ensemble de la population, englobant un message de collaboration, de solidarité, d'échanges et afin de soutenir le comité de pilotage des aînés dans l'élaboration de cette politique et ce plan d'action, le gouvernement du Québec s'est impliqué en versant à la municipalité une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés volet 1. Les membres du comité de pilotage des aînés et la municipalité d'Upton remercient chaleureusement cette instance pour sa contribution.

Le conseil municipal reconnaît l'importance des aînés au sein de la communauté et souhaite faire bon usage de l'information contenue au plan d'action MADA pour établir les priorités futures en matière de financement et d'amélioration des services.

Ce document est l'aboutissement du projet MADA amorcé en 2014 par la municipalité d'Upton dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés).



Introduction



Le vieillissement de la population est une réalité qui, dans les prochaines années, modifiera le visage du Québec. La municipalité d'Upton n'échappe pas à cette tendance, qui représente un beau défi pour les élus, les gestionnaires et l'ensemble de la société !

« Le vieillissement démographique est l'un des grands triomphes de l'humanité. C'est aussi l'un des plus grands défis que nous ayons à relever. »

Organisation mondiale de la santé, Vieillir en restant actif - Cadre d'orientation, Genève (2002)

C'est avec la volonté d'adapter ses politiques, ses services et ses structures municipales que la municipalité d'Upton a décidé d'adhérer, à l'instar de plusieurs autres municipalités au Québec, à la démarche MADA, visant à favoriser la participation des personnes âgées et à soutenir la concertation et la mobilisation de toute la communauté. L'objectif général de cette réflexion vise à offrir un milieu de vie correspondant aux besoins des aînés et à promouvoir le vieillissement actif.



02



La démarche MADA o o o o

Trois grandes étapes

Ø La préparation du portrait des aînés

Ø La consultation des aînés

Ø La rédaction et l'adoption d'un plan d'action

Pour mener à bien l'exercice, un comité de pilotage a été mis sur pied, formé de représentants des différents regroupements de personnes âgées et de représentants de la municipalité d'Upton. Ce comité a tenu avant pour mandats : d'assurer une représentation du milieu dans toutes les étapes du processus, de proposer et de valider des pistes de réflexion et de discussion ; et d'identifier les objectifs et les interventions prioritaires à inclure au plan d'action. L'excellente connaissance du milieu septilien des membres du comité a, de plus, grandement facilité la préparation du portrait des aînés et la mise en place des différentes activités de consultation.

Ce document constitue donc l'aboutissement de la démarche « Municipalité amie des aînés ». Mais en fait, ce n'est le début de la mise en œuvre d'une série d'actions pour le mieux-être des aînés. À cet effet, le comité de pilotage, comité porteur de la démarche MADA, agira maintenant comme facilitateur pour l'appropriation et le suivi du plan d'action, veillant à la mise en place d'outils pour le garder vivant et actuel.

Des rencontres se sont déroulées entre novembre 2022 et avril 2023, sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Upton, effectuées auprès des aînés et aussi auprès des différents intervenants concernés, ces rencontres ont permis de mieux comprendre les réalités des aînés, de préciser leurs besoins et leurs attentes au quotidien, et d'identifier certaines actions à mettre en place.



Mise en contexte de la Politique

Dans une société en constante mouvance, la pertinence de tenir compte des réalités des aînés afin d'adapter les services, les ressources et les infrastructures à leurs besoins s'est avérée incontestable.

De plus, le contexte de pandémie qui a touché l'ensemble de la population uptonaïse, fragilisant particulièrement ses personnes aînées, a corroboré l'importance de reconnaître la nécessité d'adopter une Politique municipale pour les aînés.

Grâce à une grande mobilisation et à une réflexion collective, cet outil de développement servira pour les trois prochaines années à guider les élus, les organismes et les acteurs du milieu dans leurs prises de décisions afin de maintenir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés.

Cette démarche collective s'est amorcée en janvier 2020, la municipalité a procédé à une nouvelle élaboration de la Politique.

Il est à noter que cette démarche a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés) dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) volet 1.

Mission



Cette politique a pour mission d'intégrer le réflexe « Penser et agir en concertation avec les personnes âgées » au sein de la planification, de l'administration et de l'élaboration de projets en vue de favoriser l'épanouissement de la communauté de façon optimale.

La Politique municipale des aînés de la municipalité d'Upton se veut un outil qui guide les conseils municipaux et les organismes dans leurs prises de décisions afin d'agir dans l'intérêt des aînés.

04

Comité de pilotage

Le comité de pilotage est un regroupement d'acteurs de tous âges, y compris des aînés de divers secteurs qui travaillent ensemble vers un objectif commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à participer pleinement à la vie de la société et à jouir d'une bonne santé.

Le comité de pilotage comprenant un membre élu et des représentants aînés, a pour mandat de mobiliser la communauté autour de l'enjeu du vieillissement, de consulter la population âgée sur les neuf champs d'intervention et de réaliser un plan d'action répondant aux besoins définis. Ce comité de pilotage, dont les membres présentaient des compétences variées et multidisciplinaires, a été formé afin d'arrimer les actions sur le territoire de la municipalité d'Upton et de soutenir l'ensemble des travaux. Plus précisément, il a eu le mandat d'appuyer et d'enrichir les démarches de consultation locale, de rédiger les fondements de la politique et d'élaborer un plan d'action. Le plan d'action, couvrant la période de 2024 à 2026 inclusivement, sera accessible en ligne sur le site Internet de la municipalité d'Upton.

Les membres du comité ont participé à chacune des étapes de la mise à jour de la Politique municipale des aînés et de son plan d'action. Pour ce faire, ils étaient accompagnés par la firme "Wiris Communication".

Le conseil municipal constitue le comité, qui aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour de la politique MADA et de son plan triennal d'action :
 - En étant à l'écoute des besoins et des attentes des aînés.
 - En recommandant des projets porteurs de la préoccupation « aînés ».
- De proposer un projet de mise à jour de la politique sur les aînés et de l'élaboration d'un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal ;

Membres du comité Famille

Le mandat d'un membre du comité de pilotage nommé par résolution se termine par le remplacement de ce membre ou par la démission du membre au comité. La composition du comité se décline comme suit :

Kelly Huard

Élue responsable des aînés

Jessica Boutin

Chargée de projet

Sarra Ajengui

Chargée de projet

Nabil Boughanmi

Responsable administratif

Micheline Guérette

Citoyenne et représentante des aînés de la FADOQ

Michel Roy

Citoyen et représentant des aînés de la FADOQ

Claire Champagne

Citoyenne et représentante des aînés de la FADOQ


Francine Desroches

Citoyenne et représentante des aînés de la FADOQ



Représentants de la FADOQ D'Upton 1

[1] Le Club FADOQ d'Upton est affilié au réseau FADOQ du Québec. C'est un Regroupant des personnes âgées de 50 ans et plus qui offre une multitude d'activités, d'ateliers, des danses, des voyages organisés, etc.



Fondements de la politique

MADA

Définition d'une « personne âgée »

S'inspirant des diverses définitions de l'aîné retenues dans plusieurs municipalités, nous nous référons à la position adoptée par Statistique Canada indiquant qu'un aîné est une personne de 65 ans et plus, et cela, quelle que soit la jeunesse de son cœur. En effet, il n'existe pas de définition universelle quant au fait d'être un aîné. Alors que les modes de vie sont éclatés et variés (vie familiale, retour aux études, retraite, etc.), l'âge n'est pas le seul facteur permettant de définir les aînés, même si la plupart des programmes gouvernementaux s'adressent aux personnes de 65 ans et plus. Désormais, on se fie davantage aux notions de capacités et limitations afin de segmenter la population, puisque les besoins des individus en découlent.

La personne âgée fait partie d'un groupe hétérogène qui vit des situations variées, et ce, dans une multitude de contextes. Une personne peut ainsi se définir selon une ou plusieurs caractéristiques qui lui permettent de s'identifier au concept d'aîné.



·Sociales :

La participation sociale, le bénévolat, l'isolement, la situation familiale (grands-parents ou arrière-grands-parents), le lien de travail (retraite ou préretraite).

·Psychologiques :

L'appartenance, l'expérience vécue et transmise, la vulnérabilité, le sentiment d'insécurité. L'expérience vécue et transmise, la vulnérabilité, l'appartenance, le sentiment d'insécurité.

·Physiques :

L'âge (65 ans et plus), la condition physique, l'autonomie, les maladies chroniques.

Les personnes âgées ont également un dénominateur commun, celui de vivre une période caractérisée par l'évolution ou l'émergence de besoins, et les moyens d'y répondre sont autant uniques que diversifiés. Qu'ils soient travailleurs, retraités, bénévoles, parents ou grands-parents, les âgés contribuent tous au dynamisme de la communauté. Il n'y a pas de profil unique : leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent puisqu'elles ne bénéficient pas toutes du même degré d'autonomie ou de mobilité, des mêmes revenus ou du même soutien familial. Cependant, elles ont des droits citoyens et sociaux qui sont les mêmes pour chaque individu.

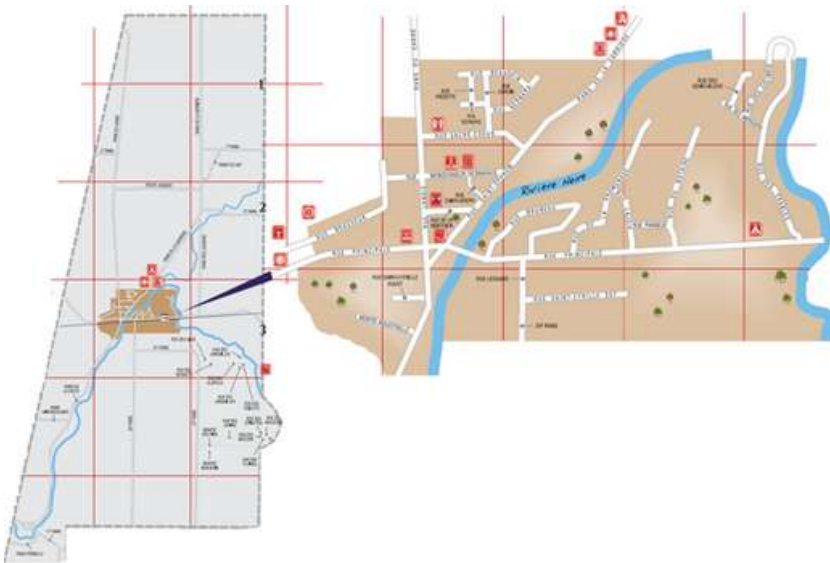
La personne aînée a une expérience de vie qui contribue à l'enrichissement et à la construction des communautés, d'où l'importance que la municipalité d'Upton s'adapte à ses besoins.

Par ailleurs, dans l'optique d'un vieillissement actif et en santé, le comité de pilotage MADA de la municipalité d'Upton a souligné l'importance d'agir de manière préventive, notamment par la promotion des saines habitudes de vie. Que ce soit comme bénévole, comme grands-parents, comme ami ou comme voisin, comme proche aidant, sa participation sociale et citoyenne profite à l'ensemble de la population par la transmission des grandes valeurs que sont l'amour, l'entraide et l'humanité, ainsi que par le partage de ses acquis.

Ces forces réunies ont le pouvoir d'enrichir les milieux, les rendant plus accessibles, attrayants, sécuritaires et favorables à la pratique d'activités intergénérationnelles. La personne aînée bénéficie d'une grande expérience de vie, unique et évolutive, et elle est une richesse pour sa communauté.

06

Désignation du nom « Upton »



L'origine dénominative de cette municipalité de la Montérégie demeure incertaine en partie. Son nom, « Upton », rappellerait une ville du comté de Chester, dans le nord-ouest de l'Angleterre, le même qui avait été retenu pour identifier le canton, proclamé en 1800, dans les limites duquel la municipalité demeure enclose. La nouvelle municipalité d'Upton a été créée le 25 février 1998 à la suite du regroupement de la municipalité du village d'Upton et de la municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton.

[1] « Upton » [archive], sur Commission de toponymie Québec (consulté le 2 juillet 2012)



Valeurs



Une municipalité forte repose sur un certain nombre de valeurs qui doivent être portées par l'ensemble des acteurs de la communauté. Pour favoriser le mieux-être des aînés, la Politique municipale des aînés (MADA) met donc en avant les **six grandes valeurs** suivantes: **l'inclusion**, **l'adaptabilité**, **l'autonomie**, **le respect**, **l'engagement** et **la bienveillance**.



- Ø La préparation du portrait des aînés,
- Ø Favoriser l'inclusion, le respect et les liens intergénérationnels ;
- Ø Adapter l'aide aux différents besoins en consultant les personnes aînées
- Ø Favoriser l'autonomie, l'accessibilité et l'offre de services de proximité et de maintien à domicile ;
- Ø Soutenir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé ;
- Ø Promouvoir l'entraide et la bienveillance.



Principes directeurs

La Municipalité d'Upton désire que tous les partenaires du milieu appelés à collaborer à l'actualisation des orientations et des objectifs mentionnés dans la présente politique adhèrent à ses principes et les mettent de l'avant dans leurs actions. La Municipalité d'Upton cherche via cette Politique à considérer les besoins et la réalité des personnes âgées lors de la prise de décision au sein de la municipalité et à jouer un rôle de catalyseur auprès des partenaires pour la mise en place de mesures en faveur et de respect des Aînés. La cohérence des actions entreprises dans le cadre de la démarche MADA repose principalement sur les cinq grands principes directeurs.

08

-
- Ø Développer des environnements favorables aux saines habitudes de vie et au vieillissement actif ;*
 - Ø Assurer une circulation efficace de l'information auprès des personnes âgées et des gens qui les soutiennent ;*
 - Ø Lutter contre les préjugés en favorisant l'ouverture au cheminement unique de chaque être humain vieillissant.*
 - Ø Favoriser l'accessibilité aux services en fonction des réalités et des besoins exprimés par les personnes âgées ;*
 - Ø Agir en concertation avec les différents partenaires qui œuvrent et collaborent quotidiennement avec les personnes âgées du territoire ;*
-



Cinq grands principes directeurs

Vieillessement actif

Ce principe est un processus visant un mode de vie actif (implication bénévole, prolongement de la présence sur le marché du travail, participation aux activités récréatives, etc.) présentant des répercussions positives sur la santé et la qualité de vie des individus et de leur communauté. En ce sens, les actions entreprises au cours de la démarche MADA visent une participation constante des Uptonaises à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique de la municipalité d'Upton. En développant des mesures qui encouragent le vieillissement actif, c'est l'ensemble de la population qui bénéficie des retombées positives sur le plan social.

Qualité de vie

L'amélioration de la qualité de vie est un principe central de la présente démarche. L'habitat, le transport, la santé et les relations sociales sont tous des éléments jouant un rôle significatif quant à la perception que les citoyens ont de leur qualité de vie. Ainsi les actions découlant de la politique MADA ont été développées dans la perspective de répondre aux besoins des aînés en matière de bien-être, de santé, d'appartenance et de sécurité. De ce fait, la municipalité d'Upton tendra à devenir un milieu plus convivial ou « il fera bon vivre ».

Réciprocité intergénérationnelle

La valorisation et le maintien de la contribution des différentes générations qui se côtoient au sein de la communauté uptonaise sont un enjeu important en matière de cohabitation et de cohésion sociale. Les occasions d'échanges et d'apprentissages intergénérationnels reposent sur la réciprocité entre les individus d'âges différents, dans un objectif d'entraide et de partage d'expertises. Ces rapports ne peuvent être que bénéfiques tant à l'échelle individuelle que collective et contribuent notamment à réduire l'âgisme et les préjugés.

Accessibilité

Afin de retirer les bénéfices des programmes, activités et services qui leur sont proposés, les aînés doivent d'abord et avant tout y avoir accès. L'accessibilité se décline ici selon différentes composantes. Alors que ce sont les aspects financiers et physiques qui nous viennent spontanément en tête lorsqu'il est question de ce sujet, il faut également considérer la capacité à s'informer et à comprendre les informations, la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, la disponibilité dans le temps (moment du jour, de la semaine, de l'année, etc.) et toutes les autres dimensions pouvant déterminer, du point de vue de la personne, la facilité d'accès à un service, un programme, une activité, un lieu ou une information.

L'accessibilité se veut également universelle, fondée sur une approche d'inclusion, visant à réduire l'écart entre la population et les personnes vivant avec certaines limitations.

Concertation

Bien que la municipalité soit positionnée au cœur de la démarche, elle n'est pas l'unique actrice impliquée : elle peut compter sur l'appui et la collaboration des centres locaux de santé et de services sociaux, des organismes communautaires, du milieu associatif et des organismes privés. La mobilisation de la communauté contribue à la pérennité des actions ciblées. En travaillant ainsi, le processus permet également d'améliorer la vie démocratique. En ce sens, le succès de la démarche est tributaire de ce principe-clé qui vise à doter d'une vision commune les différents secteurs et services de la ville impliqués.



Politique MADA



Explication de la démarche MADA

C'est avec un souci du bien-être et de la qualité de vie des aînés résidant sur son territoire que la Municipalité d'Upton a entrepris en 2014 la démarche MADA. Suite à l'élaboration de sa première politique MADA depuis environ 9 neufs ans, la Municipalité d'Upton a entrepris sa mise à jour afin de continuer les actions sur le territoire et de renforcer le réflexe « Penser et agir aîné » déjà bien ancré. La Municipalité a donné à la firme "Wiris communication" le mandat d'assister le comité de pilotage MADA de la démarche.

Ainsi, une démarche de consultation importante a permis de rejoindre un grand nombre des aînés sur tout le territoire de la municipalité d'Upton. Grâce à l'engagement du comité de pilotage et la participation des membres Regroupant FADOQ d'Upton qui se sont rencontrés à plusieurs reprises pendant l'année, un questionnaire a été distribué numériquement et en version papier aux aînés. Ces consultations auront permis de faire ressortir les enjeux qui touchent les aînés du territoire. La mise à jour de la politique territoriale et des plans d'action locaux visant à répondre aux besoins en constante évolution de notre population aînée a découlé de cette démarche. De plus, dans un souci de rassembler toutes les actions aînées au même endroit, les orientations du FADOQ d'Upton ont été intégrées au plan MADA puisque celui-ci visait également à répondre aux enjeux aînés sur le territoire.

La démarche MADA



Préambule : la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a été initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle vise à favoriser le vieillissement actif de la population, un enjeu des plus préoccupants considérant les données qui confirment le phénomène de vieillissement démographique, tendance à laquelle la Municipalité d'Upton n'échappe pas.

Enfin, en renouvelant sa politique, la Municipalité d'Upton crée un meilleur environnement pour ses aînés. En effet, elle souhaite également créer des contextes favorables au vieillissement en santé et en sécurité, des milieux de vie attractifs et stimulants, qui se démarquent par leur sécurité et par la qualité de leurs services à la population et spécifiquement aux aînés. Le nouveau conseil depuis sa nomination avait déjà l'ambition d'agir.



Contexte - renouvellement

Dans ce contexte, la Municipalité d'Upton ciblait trois enjeux spécifiques liés à sa démographie :

*Ø L'accroissement de la population ;
Ø Le vieillissement de la population ;
Ø L'exode des jeunes.*

À ce moment, la Municipalité d'Upton ciblait également des créneaux d'intervention spécifiques : les services de base, le commerce de proximité, la sécurité l'habitation, les équipements culturels et de loisir, le transport et les autres infrastructures. La première politique MADA de 2014 s'inscrivait naturellement dans la vision d'avenir élaborée des années plus tôt puisqu'elle visait déjà la promotion et l'amélioration de la qualité de vie des collectivités.

Le vieillissement de la population est toujours un sujet d'actualité. Dans la Municipalité d'Upton, les citoyens de plus de 65 ans représentent jusqu'à 19 % de la population globale[1] en 2021. En renouvelant sa politique, la Municipalité d'Upton souhaite atteindre plusieurs objectifs, dont:

- Ø Définir des priorités d'actions dans la municipalité d'Upton ;
- Ø Créer une infolettre distribuée à tous les partenaires ;
- Ø Soutenir les activités bénévoles ;
- Ø Créer de nouvelles collaborations ;
- Ø Promouvoir et sensibiliser à la sécurité à différentes échelles ;
- Ø Tenir des consultations sous forme de théâtre-forum, en collaboration avec des organismes du milieu tel que la FADOQ d'Upton, pour mieux connaître les aînés et leurs déplacements ;
- Ø Réaliser une importante étude sur les déplacements des aînés en milieu rural.

Pour le renouvellement de sa politique MADA, la Municipalité d'Upton a tenu quelques consultations publiques. En plus elle a tenu de rencontre avec les organismes du territoire qui offrent des services de tous types aux aînés de son territoire tel que le FADOQ d'Upton.

[1] Statistique canada



Démarche de réalisation

Objectifs de la démarches MADA

La démarche MADA permet de développer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes visées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Upton une MADA, il faut une municipalité qui :

- Agit de façon globale et intégrée ;*
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;*
- Favorise la participation des aînés ;*
- S'appuie sur la mobilisation et la concertation de toute la communauté ;*
- Met un frein à l'âgisme ;*

Etc;

Étapes de la démarche

- Ø Désignation d'un élu responsable du dossier au sein de conseil municipal de la Municipalité d'Upton ;
 - Ø Constitution d'un comité de pilotage local de la Municipalité d'Upton ;
 - Ø Production d'un diagnostic social issu du portrait statistique, du recensement des services et des ressources disponibles ainsi que d'une consultation de la population aînée ;
 - Ø Élaboration de la politique municipale des aînés et d'un plan d'action triennal.
-



Démarche de réalisation de la Politique et de son premier plan d'action

La démarche de réalisation de la Politique et de son premier plan d'action s'est appuyée sur diverses actions complémentaires visant à documenter au mieux la situation des aînés d'Upton et à proposer des réponses à leurs besoins tout en tenant compte des acteurs en place, des ressources disponibles et des façons de faire du milieu.

Plusieurs acteurs ont ainsi été mis à contribution tout au long de la démarche. De façon plus précise, la démarche s'est appuyée sur les actions suivantes :

- **Mise en place d'un comité de pilotage (2020) :**

Composé d'élus, d'intervenants municipaux, de représentants d'organisations du milieu

- **Mise à jour du comité de pilotage (2022) :**

Composé d'élus, des employés de la municipalité d'Upton, de citoyennes et citoyens uptonais, de personnes aînées et de représentants d'organisations du milieu, le comité de pilotage a été le pilier de la démarche, contribuant autant dans l'élaboration des contenus que dans les avis méthodologiques et la mobilisation du milieu.

- **Élaboration d'un portrait de situation (2022-2023) :**

Cette étape a reposé sur une approche à la fois documentaire et consultative, de manière à disposer d'un état des lieux le plus complet possible en ce qui a trait à la situation des aînés uptonais.

Outre le profil socio-démographique, cette étape comprenait les résultats des questionnaires centrés sur les différents champs d'action de l'approche MADA et auxquels près de 61 aînées uptonaises ont répondu. Diverses autres actions de consultation ont été menées auprès des organisations du milieu et des services municipaux.



- **Identification des enjeux spécifiques et des objectifs prioritaires (2023) :**

il est important d'en faire une brève analyse afin d'identifier l'enjeu prioritaire de santé et de bien-être sur le territoire de la Municipalité d'Upton et d'amorcer une réflexion sur l'orientation que devrait prendre le conseil.

Grâce à cette analyse et suivant le portrait du milieu, le comité de pilotage a pu mieux comprendre certaines caractéristiques de la population uptonaise, notamment les personnes âgées, et déterminer les principaux axes d'intervention dans le cadre de cette démarche MADA.

- **Élaboration de la politique MADA et du plan d'action (2023) :**

La Politique MADA de la Municipalité d'Upton est donc le fruit d'un long et rigoureux travail étalé sur un peu plus de deux ans. En effet, le comité de pilotage a rencontré à plusieurs reprises des citoyens et des organismes communautaires lors de séances de travail et de validation.

La Municipalité souhaite que les acteurs du milieu appelés à intervenir directement ou indirectement auprès des aînés souscrivent aux principes de la Politique et contribuent à l'atteinte des cibles identifiées, et ce, pour le bien-être et le mieux-vivre de nos aînés.

Crise sanitaire

L'approche MADA a été teintée par la crise sanitaire qui a touché le Québec durant la même période. La pandémie de COVID-19 a entraîné plusieurs conséquences. Tout d'abord, elle a renforcé la motivation à l'issue de cette politique puisqu'elle a révélé les limites du système de santé et le degré d'isolement des personnes âgées. Cependant, il a créé des obstacles, notamment pour la tenue de réunions en présentiel, représentant un obstacle important à un processus de mobilisation. De plus, la consultation de la population âgée de la municipalité d'Upton a dû être reportée en 2022 afin de respecter les mesures sanitaires édictées par la Santé publique. La « créativité » du comité de pilotage a permis de mener une consultation en distribuant et en recueillant des questionnaires.

Application du vieillissement actif dans la municipalité amie des aînés

Viellir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements qui incitent à l'inclusion sociale des aînés. Pour ce faire, la démarche MADA intervient dans neuf champs d'action.




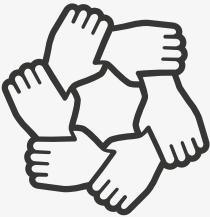



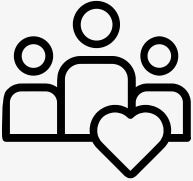



Espace extérieur et bâtiment
Habitat et milieu de vie
Transport et mobilité
Participation sociale
Loisir et saines habitudes de vie
Respect et inclusion sociale
Communication et information
Santé et services sociaux
Sécurité

Présentation des neuf champs d'action (MADA)

La démarche MADA s'intéresse à neufs champs d'action : Espaces extérieurs et bâtiments, Habitat - Milieu de vie, Transport - Mobilité, Participation sociale, Loisirs, Respect et inclusion sociale, Communication et information, Santé et services sociaux et Sécurité.

Ces champs sont arrimés aux responsabilités de la municipalité qui, à titre d'intervenant public le plus proche du citoyen, joue un rôle de première ligne en matière de qualité de vie des aînés.

	<p>Espace extérieur et bâtiment</p>	<p>Les lieux publics sont adaptés aux personnes âgées (aménagement et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics). Les espaces sont conçus pour favoriser le vieillissement actif.</p>
	<p>Habitat et milieu de vie</p>	<p>Une diversité de logements existe pour accompagner le changement de réalité des âgés. Une diversité de services de proximité est en place pour favoriser le maintien à domicile (entretien, courses, alimentation, etc.).</p>
	<p>Transport et mobilité</p>	<p>Les âgés connaissent et utilisent l'offre de transport actif, collectif et partagé (accompagnement bénévole, covoiturage, vélo, marche, etc.). Le transport collectif et partagé répond aux besoins des personnes âgées (territoire couvert, horaire, prix, etc.).</p>
	<p>Participation sociale</p>	<p>Des opportunités de bénévolat, d'emplois et de mentorat intéressants et adaptés sont offertes aux âgés. Plusieurs possibilités existent pour les âgés qui souhaitent s'engager dans des causes qui les touchent (bénévolat, engagement citoyen et vie communautaire).</p>

	<p>Loisir et saines habitudes de vie</p>	<p>Les activités offertes sont adaptées aux besoins des aînés. L'offre de loisirs est développée en conséquence (vie culturelle, récréative, sportive, éducative et socialisation).</p>
	<p>Respect et inclusion sociale</p>	<p>Les activités et les événements sont accessibles à tous les aînés indépendamment de leurs revenus ou de leurs incapacités. Des actions sont réalisées pour réduire l'isolement. Les personnes aînées sont traitées avec respect dans tous les contextes (âgisme, discrimination, inégalité et relations intergénérationnelles).</p>
	<p>Communication et information</p>	<p>L'information transmise aux aînés est claire et adaptée (pertinence, lisibilité et accessibilité). Les bons canaux de communication et de diffusion sont utilisés.</p>
	<p>Santé et services sociaux</p>	<p>Les services de santé et de soutien à domicile sont suffisants et adéquats. Les proches aidants sont soutenus. Des programmes et activités sont mis en place pour favoriser les saines habitudes de vie chez les personnes aînées.</p>
	<p>Sécurité</p>	<p>Les aînés se sentent en sécurité et les services sont connus (service policier et incendie). Les ressources en maltraitance sont connues.</p>






Les orientations de la politique des aînés

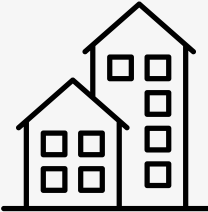



Vision de la politique

La Municipalité d'Upton est un milieu dynamique caractérisé par une belle variété d'organismes et de regroupements, tant de loisirs que d'aide à la personne. Elle est un milieu de vie animé, stimulant et inclusif, où les personnes âgées ont l'opportunité de demeurer actives et de poursuivre leur contribution au sein de la communauté, dans un cadre valorisant, sécuritaire et adapté. La proximité de la nature et l'accessibilité des infrastructures de la municipalité sont autant d'atouts qui positionnent avantageusement Upton comme Municipalité amie des aînés.

Par l'adoption de la présente Politique MADA, la Municipalité d'Upton se positionne ainsi quant à sa vision pour ses citoyens âgés. Bien sûr, tout n'est pas parfait et les consultations auprès des aînés et de différents intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle nous ont permis d'établir sept grandes orientations autour desquelles s'articulent les constats et objectifs du plan d'action.


	<p>Milieu de vie sécuritaire</p>	<p>Les consultations auprès des aînés ont permis de révéler que la notion de danger peut évoluer en fonction de différents facteurs comme son degré d'autonomie, son lieu de résidence, son état de santé, son moyen de transport, etc.</p>
	<p>Services de transport accessibles et adaptés</p>	<p>La capacité de se déplacer par soi-même ou d'utiliser un service de transport a un impact déterminant sur la socialisation, l'accès aux services et aux soins et la capacité à s'occuper de soi-même au quotidien.</p>
	<p>Activités variées et accessibles, favorisant une vie active</p>	<p>La participation à des activités est identifiée comme un facteur de santé physique et psychologique. Elle est un moyen de choix pour lutter contre l'isolement et permettre aux aînés de continuer à se sentir actifs et utiles.</p>
	<p>Réseaux d'entraide pour contrer l'isolement</p>	<p>Les réseaux jouent un rôle important sur le plan de la sécurité et du bien-être affectif et psychologique des aînés, que ce soient un service communautaire, un lien familial, ou une simple relation de bon voisinage.</p>
	<p>Information pertinente, accessible et des espaces de consultation</p>	<p>Il est important d'adapter les outils de communication pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des aînés, tout en préservant un espace de rétroaction où ceux-ci peuvent s'exprimer et se sentir consultés.</p>

	<p>Offre de logement diversifiée</p>	<p>Le logement est un besoin fondamental pour les aînés, il se décline la plupart du temps en termes en d'accessibilité physique et financière et de disponibilité</p>
	<p>Place de choix pour les aînés</p>	<p>Entre perceptions et préjugés, qu'attendons-nous de nos aînés et comment se sentent-ils considérés, valorisés ?</p>

À la lumière de ces orientations, la Politique des aînés de la Municipalité d'Upton prône une vision renouvelée du vieillissement, partagée par tous les services de la Municipalité et par tous les partenaires de la société.

Le plan d'action qui découle de ces orientations vise à adapter les politiques, les services et les structures municipales pour répondre aux besoins des aînés d'aujourd'hui et de demain, dans le but commun de faire de la Municipalité d'Upton un milieu de vie où il fait bon vieillir actif et en santé.





Portrait de la population âgée de la Municipalité d'Upton



Selon les données de l'Institut de la statistique, le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde. Au cours des 20 prochaines années, toutes les régions de la province connaîtront une hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. De manière générale, les personnes de 65 ans et plus occupent une partie importante de la population de chacune des municipalités. La municipalité d'Upton est également touchée par le vieillissement démographique.

Données statistique

Tableau 1 : Caractéristiques de population d'Upton selon l'âge.

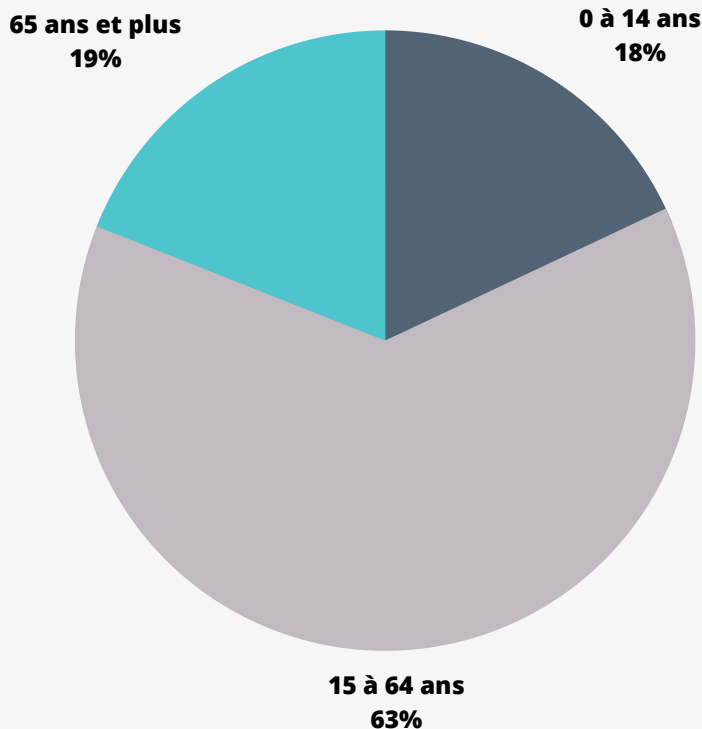
Groupes d'âge de la population	Total	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	365	170	190
0 à 4 ans	130	65	65
5 à 9 ans	130	60	65
10 à 14 ans	105	45	60
15 à 64 ans	1 280	665	615
15 à 19 ans	100	55	45
20 à 24 ans	95	45	50
25 à 29 ans	145	75	70
30 à 34 ans	110	55	55
35 à 39 ans	115	65	50
40 à 44 ans	135	70	70
45 à 49 ans	115	60	55
50 à 54 ans	135	70	60
55 à 59 ans	185	100	85
60 à 64 ans	155	70	80
65 ans et plus	395	195	200
65 à 69 ans	120	65	60
70 à 74 ans	115	50	60
75 à 79 ans	90	50	45
80 à 84 ans	50	25	25
85 à 89 ans	15	5	10
90 à 94 ans	5	0	5
Groupes d'âge de la population	2 045	1 040	1 005
Population, 2016	2 092		

Dans le cadre du recensement 2021, nous comptons 2 045 habitants. L'âge moyen se situe à 42,2 ans. La population est de plus en plus vieillissante avec un pourcentage de 19.3 % âgé de plus de 65 ans.

Tableau 2 : Répartition (%) de la population d'Upton par grands groupes d'âge

	Total	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	17,8%	16,3%	18,9%
15 à 64 ans	62,6%	63,9%	61,2%
65 ans et plus	19,3%	18,8%	19,9%
Total (%)	100%	100%	100%
Âge moyen de la population	42,2%	42,3%	42,2%
Âge médian de la population	43,6	43,6	43,6

De manière générale, les personnes de 65 ans et plus occupent une partie importante de la population uptonaise, c'est à dire en moyenne 19 %, soit 395 personnes sur 2045. L'âge médian est de 43,6 ans dans la municipalité d'Upton.



Parmi les personnes de 65 ans et plus, c'est le groupe des personnes âgées de 65 à 69 ans qui représente la concentration la plus élevée, soit 30.38%.



Tableau 3. Répartition démographique de la population uptonaise âgée de 65 ans et plus, du 1^{er} juillet 2001 à 2022

Année	Total	Groupe d'âge						65 et +
		65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90+	
2 001	1 995	70	60	26	19	8	6	189
2 002	1 983	65	63	29	16	8	6	187
2 003	2 007	70	69	30	16	7	6	198
2 004	1 962	81	60	37	18	8	5	209
2 005	1 977	87	46	42	14	9	3	201
2 006	1 972	103	50	38	13	9	4	217
2 007	1 981	120	55	39	19	6	4	243
2 008	2 016	124	58	43	19	6	5	255
2 009	2 014	127	73	42	24	8	5	279
2 010	2 069	132	84	40	32	5	6	299
2 011	2 100	136	98	46	32	4	4	320
2 012	2 082	124	121	44	35	13	2	339
2 013	2 145	109	126	46	43	15	4	343
2 014	2 111	118	129	56	42	13	2	360
2 015	2 156	133	127	68	31	18	0	377
2 016	2 095	124	120	88	29	19	2	382
2 017	2 092	130	101	99	23	21	4	378
2 018	2 190	128	100	107	28	22	5	390
2 019	2 178	133	102	101	39	18	8	401
2 020	2 235	131	112	105	49	18	10	425
2 021	2 366	127	118	94	63	18	11	431
2 022	2 377	133	129	80	78	6	13	439

En regardant le tableau 3, on constate également que tous les groupes d'âge ont affiché une augmentation depuis 2001. Cependant, la croissance la plus significative provient des personnes âgées de 75 à 84 ans dont les effectifs ont augmenté d'environ 18 %, pour la période (2001-2022). Cet exercice s'est appuyé sur les données du recensement de 2021 (Institut de la statistique du Québec[1])

[1] <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>

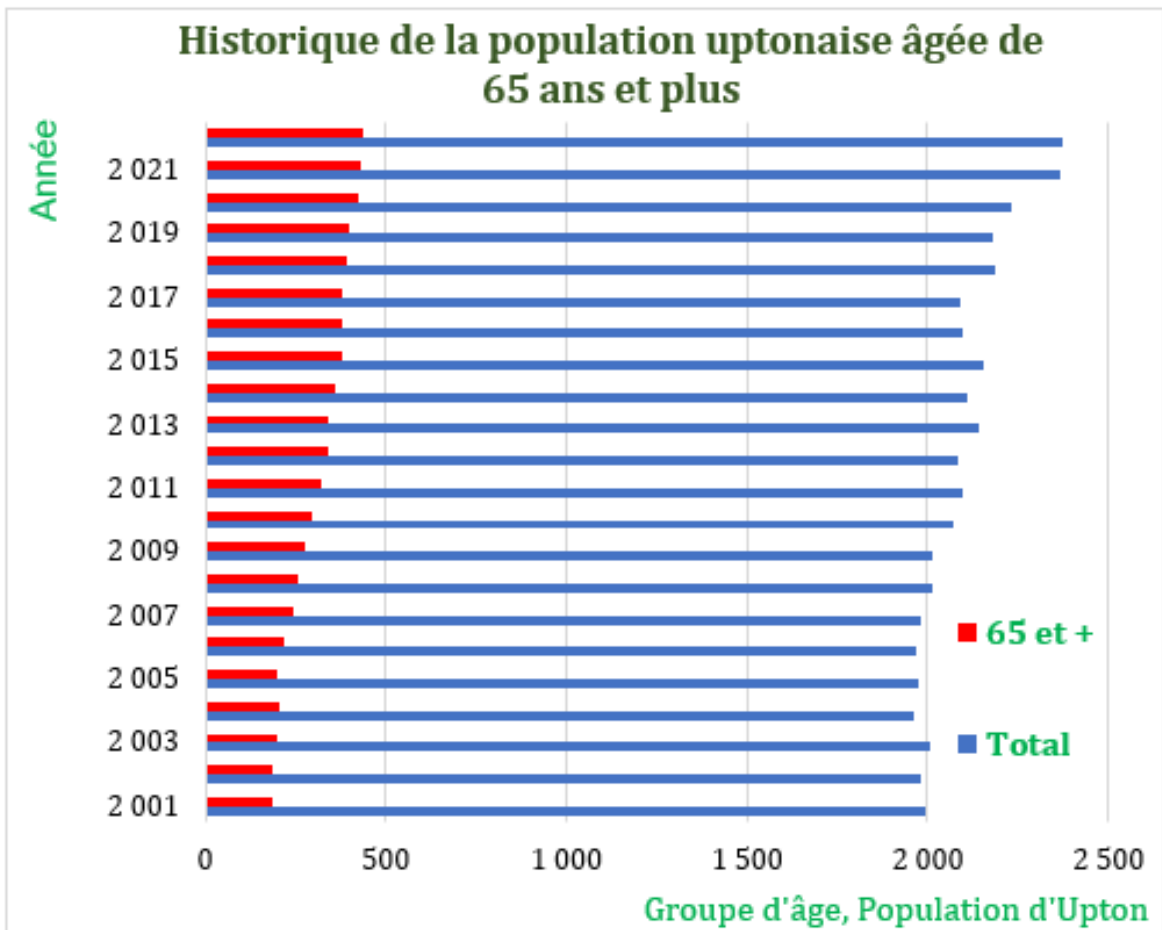


Figure 6 : Historique de la population uptonaise âgée de 65 ans et plus, du 1^{er} juillet 2001 à 2022

Force est de constater que l'écart entre les hommes et les femmes s'accroît avec l'avancée en âge. Alors qu'elles sont presque également représentées dans le groupe d'âge de 65 ans et plus.

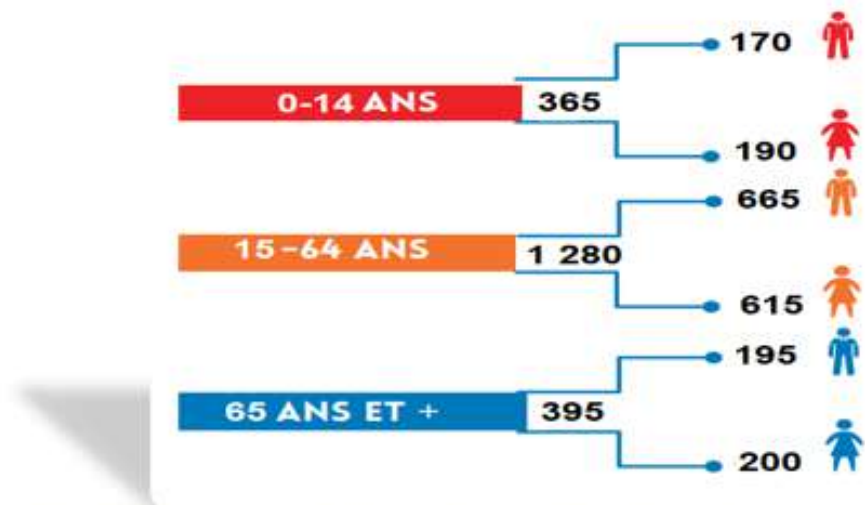


Figure 7 : Répartition de la population d'Upton, âgée de 65 ans et plus, selon l'âge et le sexe⁶

⁶ Cet exercice s'est appuyé sur les données du recensement de 2021.

La figure ci-dessous représente les projections de la population d'Upton au cours des prochaines années par groupe d'âge.

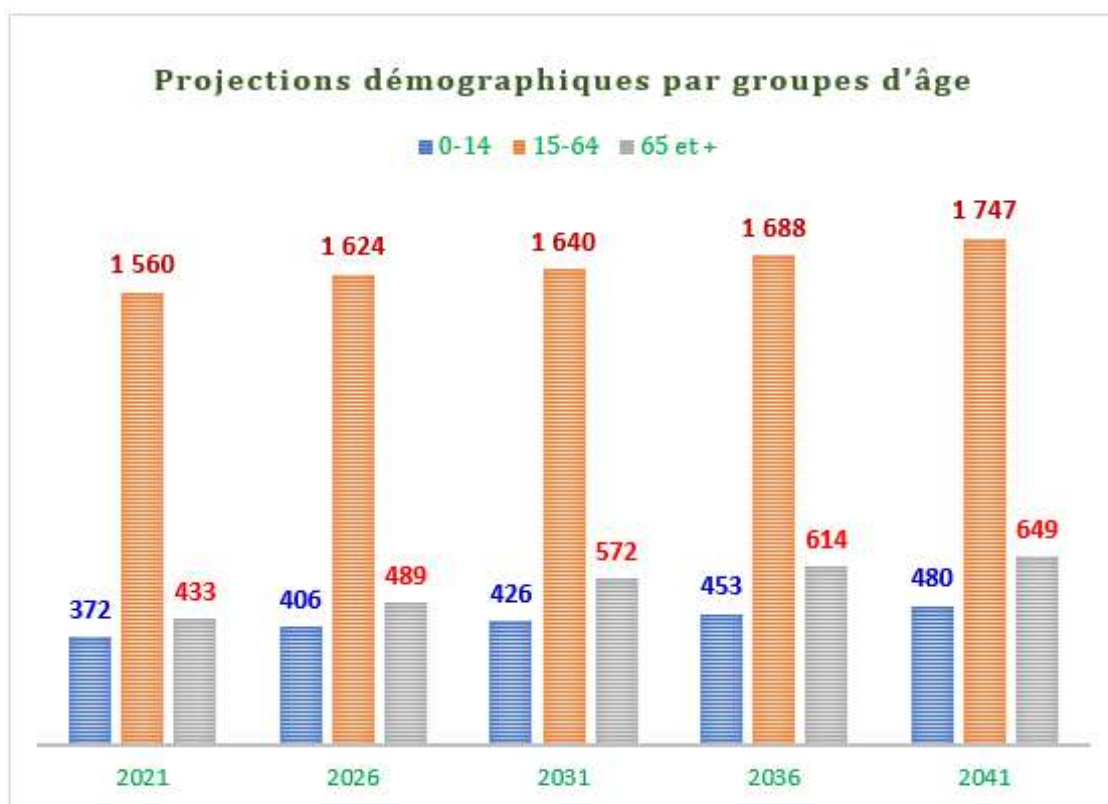


Figure 8 : Évolution de la répartition de la population uptonnaise par groupes d'âge (65 et plus), de 2021 à 2041.

Les enjeux spécifiques de la Municipalité d'Upton

La figure qui suit démontre bien le profil des aînés sur le territoire de la Municipalité d'Upton et son évolution dans le temps. Les aînés septiliens représentent une portion de plus en plus importante de la population globale et cette tendance continuera de s'accroître doucement, tel qu'illustré dans les projections démographiques. À cet égard, la Municipalité d'Upton n'est pas différente de l'ensemble du Québec, même si certains écarts y sont un peu plus marqués.

Le maintien des aînés dans les communautés revêt une importance notable, dans le sens où il devient un enjeu d'occupation du territoire. Cela s'explique par le fait que la catégorie d'âge entre les 0 à 64 ans tend à diminuer et qu'inversement, celles au-delà des 65 ans et plus tendent à augmenter.

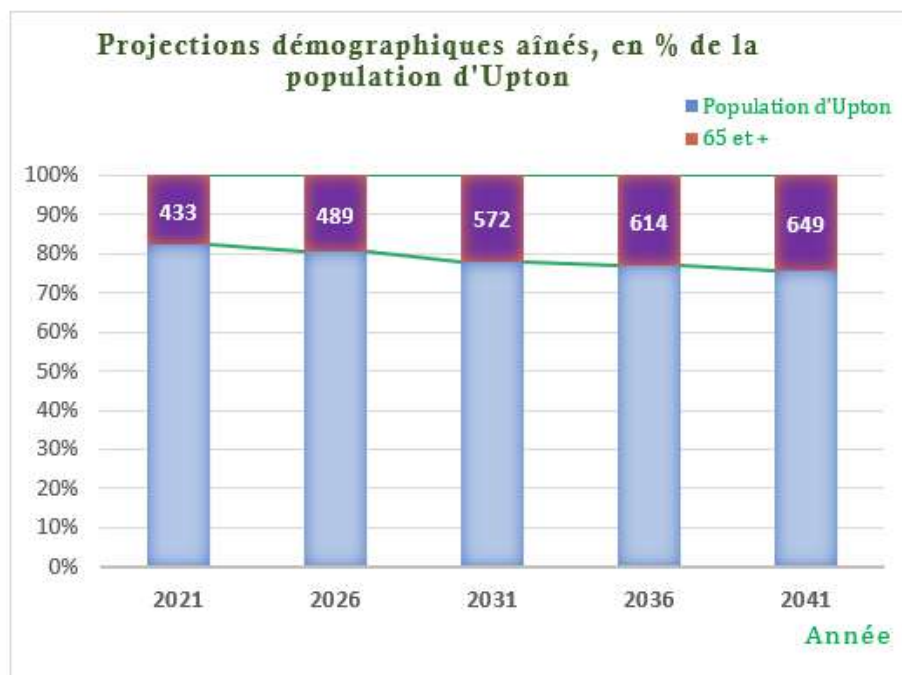


Figure 9 : Projections démographiques de la portion 65 et plus, en % de la population, Upton, de 2021 à 2041.

À travers les groupes de discussion et les rencontres avec les citoyens de la municipalité d'Upton, il est apparu que les aînés souhaitent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible et que la santé ainsi que l'accès aux soins et aux services de proximité sont des thèmes qui favorisent leur rétention.

Toutefois, il appert que des aménagements, des milieux de vie sécuritaires et adaptés aux et des infrastructures particulières doivent également être offertes aux aînés afin qu'ils participent, qu'ils s'impliquent et qu'ils demeurent en santé en concevant ou en adoptant de saines habitudes de vie. Dans le même sens, il est important de se préoccuper des conditions de vie des citoyens aînés de la municipalité d'Upton, puisqu'il s'agit d'un déterminant important dans un contexte d'accès aux services et aux ressources en milieux éloignés.

Principes reliés au vieillissement actif

Principe du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.

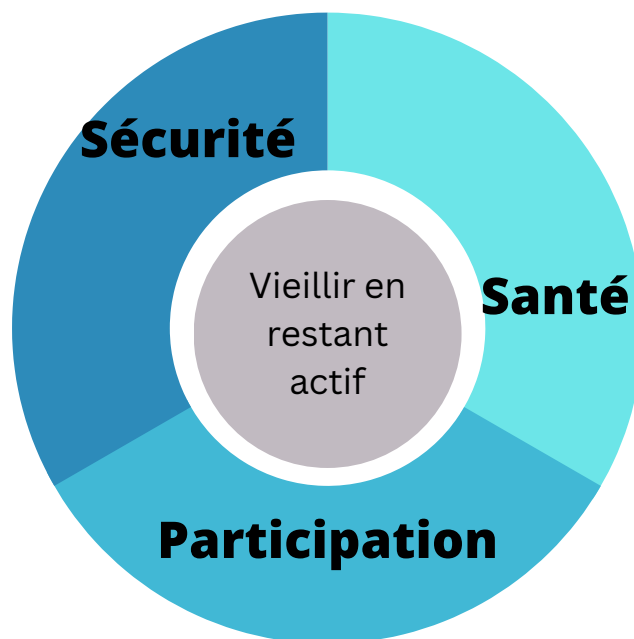


Figure 10 : concept de vieillissement actif préconisé par l'OMS

Les trois piliers que sont la participation, la santé et la sécurité trouvent leur expression dans neuf champs d'action permettant aux personnes aînées de fonctionner dans la vie de tous les jours, de demeurer en contact avec un réseau de relations et de participer à des activités selon leurs préférences et leurs capacités (OMS, 2002).



Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens, non seulement à leurs yeux, mais également aux yeux de la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclure dans son milieu et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

Santé

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.



Sécurité

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des aînés qui y vivent.



Quelques faits sur les personnes âgées à Upton

Ø Lors du recensement 2021, 2395 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient sur le territoire de la municipalité d'Upton, représentant 19 % de la population totale de la municipalité.

Ø Les projections sur le vieillissement de la population indiquent que les personnes âgées de 65 ans et plus seront au nombre de 649 en 2041 et représenteront 22,57 % de la population totale de la municipalité d'Upton.

Chez les aînés, 14 % des hommes et 22 % des femmes sont à faible revenu.





Orientations et objectifs généraux Grandes orientations

La politique en faveur des personnes âgées de la municipalité d'Upton représente la pierre d'assise dans l'appropriation des réflexes orientés vers les personnes âgées, en continuité et en complémentarité avec les autres politiques et plans d'action municipaux. En accord avec les principes du vieillissement actif, le conseil municipal d'Upton désire permettre à ses citoyennes et citoyens de vieillir tout en restant active, en lui offrant les conditions pour rester en bonne santé, sécurité et participer aux différentes sphères de la communauté.

Assurer la diffusion efficace de l'information sur les ressources et les services pour les aînés

Les divers ressources, services et activités qui peuvent être mis à la disposition des aînés d'Upton sont nombreux et de nature variée. cependant, les anciens, même ceux qui travaillent depuis longtemps dans le domaine, ont parfois du mal à s'y retrouver. En effet, l'efficacité de la diffusion des informations concernant les services, les activités, les ressources, etc. comme le manque de connaissances et d'accès à l'informatique, l'absence de stratégie spécifique aux aînés, etc. sont également préoccupantes, comme les besoins liés au vieillissement.

Dans ce contexte, la Municipalité d'Upton entend faire la promotion de ses stratégies de diffusion de l'information, notamment auprès des aînés. Elle désire également collaborer avec les différents organismes communautaires à tous les niveaux et dans tous les domaines afin de faciliter l'accès à l'information relative aux ressources et les services pour les aînés et leur entourage.

La Municipalité d'Upton cherche donc à adopter des stratégies qui consistent à assurer la diffusion de l'information dans des formats et sur des médias adaptés aux aînés, mais aussi à favoriser le partage d'information, d'intérêts et d'idées avec ses partenaires communautaires.



Promouvoir l'égalité d'accès aux ressources



Cette orientation s'inscrit dans une approche anti-âgiste à l'égard du droit et vise à promouvoir une réelle égalité des personnes âgées. Il vise également à réduire toutes sortes d'inégalités qui peuvent être causées par des caractéristiques socio-démographiques, telles que les revenus, les capacités physiques, etc.

C'est-à-dire que cette orientation est établie à partir des principes qui devraient aborder de manière proactive les approches et attitudes négatives, aux niveaux individuel et systémique, envers les personnes âgées telles qu'elles se manifestent dans le droit.

Promouvoir l'accès à la vie récréative, culturelle, éducative et de socialisation

Les aînés uptonais représentent une ressource inestimable en termes de savoir-faire. Leur implication bénévole au sein du Regroupement FADOQ à Upton, à titre d'exemple, génère des retombées importantes sur le plan de la vie communautaire et représente un atout à maintenir et à bonifier. Leur participation à la vie communautaire contribue également à renforcer les liens intergénérationnels et sociaux et leur permet de mettre à profit leurs compétences et leurs connaissances et de vivre des expériences bénéfiques et significatives.

Pour pouvoir offrir les bénéfices associés à l'accès à la vie récréative, communautaire et sociale, celle-ci doit être déclinée en programmes, événements et activités accessibles et adaptés des besoins et des capacités des aînés. Il faut aussi assurer un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions.

La municipalité d'Upton, reconnaissant les impacts positifs à la fois pour les individus et la collectivité uptonaise, s'engage à déployer les ressources et expertises dont elle dispose de façon à faciliter l'accès à la vie récréative, communautaire et sociale de ses citoyens aînés.

Favoriser le maintien des aînés dans le milieu



Le maintien de personnes âgées dans leur milieu de vie est essentiel pour assurer la vitalité des municipalités du territoire. Cette orientation se met en place de plusieurs manières. Que ce soit par la conservation des services de proximité, des soins à domicile adéquats ou des logements adaptés, l'objectif est de maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible dans leur rue, quartier ou dans leur municipalité.

La communauté actuelle d'Upton est l'héritière du travail des personnes âgées qui y ont contribué pendant longtemps. À ce titre, la Municipalité d'Upton doit leur reconnaître le droit de demeurer dans leur milieu de vie et au sein de leur municipalité. Elle doit également assurer une adaptation du cadre de vie leur permettant d'y évoluer le plus longtemps possible et en toute sécurité.

Vieillir et vivre ensemble place les personnes âgées au cœur des préoccupations du conseil d'Upton et vise l'amélioration de leur qualité de vie pour permettre leur pleine contribution au développement de la communauté uptonaise. À ce chapitre, la municipalité d'Upton s'engage à explorer les avenues à sa portée afin de contribuer au maintien des aînés dans la communauté.

Une partie des actions soutenant l'orientation de favoriser le maintien des aînés dans leur milieu concerne l'aménagement des espaces et des voies publiques, domaines relevant en grande partie de la municipalité d'Upton. D'autres services sont cependant assurés par les organisations du milieu, en collaboration avec les services municipaux.

Cette orientation reconnaît le caractère précieux du savoir et du savoir-faire des aînés et favorise la transmission de cette richesse aux générations qui suivent en vue de développer une société qui bâtit des ponts entre ses générations pour une communauté uptonaise ouverte et meilleure.

Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie

La santé des personnes âgées est influencée par l'environnement dans lequel ils évoluent. Peu importe où une personne âgée réside sur le territoire de la municipalité d'Upton, l'environnement social et physique doit lui offrir toutes les opportunités de vivre en bonne santé. Ainsi, cette orientation a pour originalité de rassembler les stratégies d'action associées aux pouvoirs dont dispose la municipalité pour agir vers la création d'environnements favorables à l'adoption d'un mode de vie physiquement active et de saines habitudes alimentaires. En effet, la municipalité d'Upton se trouve au cœur de l'action collective pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, car elles disposent de leviers importants de transformation grâce à leurs compétences, leurs instruments d'action publique et leurs interventions sur l'espace public.



Améliorer la qualité des milieux de vie des personnes âgées



Le vieillissement de la population uptonaise met en lumière un enjeu majeur, soit la marchandisation croissante des services pour les aînés contribue à une perte de l'accessibilité, de l'abordabilité et de la qualité des services, alors que la rentabilité financière prime sur la personne. De plus, l'isolement de ces personnes multiplie les risques de perte de jouissance de la qualité de vie et les conduit la plupart du temps à la vulnérabilité psychologique, sociale et physique. L'enjeu ici est de pouvoir offrir aux personnes âgées les ressources qui leur permettront de maintenir leur qualité de vie, tout en prenant en considération que le vieillissement des personnes rime avec fragilisation des conditions de vie, perte de capacités et besoins croissants en matière de santé et de soutien.

La Municipalité d'Upton, en collaboration avec les organismes du milieu, a la responsabilité de penser et d'agir pour offrir un vieillissement heureux et digne. En effet, elle entend agir à titre de facilitateur en matière de santé et de soutien communautaire de manière à favoriser le maintien de la qualité de vie des aînés uptonais. En ce sens, la Municipalité d'Upton cible de nombreuses initiatives collectives, prometteuses, qui méritent d'être mieux connues, comprises, déployées et/ou reproduites et qui participent :

- Ø l'amélioration de la qualité des milieux de vie, la démarchandisation et l'accessibilité économique et géographique des services ;
 - Ø la démocratisation des services offerts par une plus grande participation sociale des aînés et de leurs proches dans la définition des besoins, des solutions et de leur évolution ;
 - Ø renforcer la solidarité intergénérationnelle ;
 - Ø la revitalisation et la vitalité des territoires par le maintien et le développement des services de proximité, notamment en milieu rural.
-

Encourager la mobilité active et collective



La mobilité active est une composante essentielle du développement durable. Elle permet de contrer les conséquences d'un mode de vie sédentaire en plus d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population. En effet, la mobilité active permet non seulement de se déplacer gratuitement ou à moindre coût dans son milieu de vie, mais aussi de favoriser les loisirs, le sport et les saines habitudes de vie chez les aînés. L'environnement physique doit donc être sécuritaire, attrayant et intéressant afin de faciliter la marche ou le vélo.

La Municipalité d'Upton doit effectivement se doter d'une vision forte de la mobilité active. Pour se faire, celle-ci doit être ambitieuse et remettre les déplacements à échelle humaine au cœur de ses priorités.

L'accès facile et sécuritaire aux destinations du quotidien est un enjeu important pour les aînés. En effet, une bonne accessibilité aux services et aux équipements peut avoir des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des aînés et contribuer à leur inclusion sociale.

S'adapter au contexte évolutif du vieillissement

Cette orientation vise à assurer l'adaptation de cette politique aux défis évolutifs du vieillissement. Les personnes âgées ne forment pas un groupe hétérogène et leurs besoins doivent être perçus de cette façon. Étant donné que la vieillesse se compose de plusieurs phases différentes de la vie, il est important que les actions répondent à des besoins différents au fil du temps. De plus, le vieillissement est un phénomène grandissant dans nos sociétés, et il y a fort à parier que d'autres problématiques se poseront avec le temps. La Municipalité d'Upton doit avoir une vision qui saura s'adapter à cette évolution.

Conclusion



La politique MADA est le fruit du travail des citoyens, des partenaires, des membres de l'administration et des élus de la Municipalité d'Upton. Ils joueront un rôle important dans le vieillissement actif de la population d'Upton. Cette politique et son plan d'action triennal se veulent un document mobilisateur tant au sein de l'appareil municipal que dans l'ensemble de la communauté uptonaise.

Dans son souci d'offrir un milieu de vie de qualité à l'ensemble de sa population, la Municipalité d'Upton s'engage à réaliser les étapes de la démarche MADA, telle que proposée par le Secrétariat aux aînés. L'exercice a permis d'identifier les besoins et de développer des outils pour favoriser le vieillissement actif dans sa communauté. Ainsi, la politique et les plans d'action en faveur des aînés guideront les décisions des membres du conseil en matière de développement social, d'aménagement du territoire, etc. Au cours des trois prochaines années, le comité de pilotage et de suivi MADA se mobilisera pour mettre en œuvre le plan d'action et faire de leur communauté un meilleur endroit où vieillir.

Des suivis internes seront également nécessaires afin de mobiliser l'ensemble de l'appareil municipal autour des enjeux liés au vieillissement de la population et de l'adaptation conséquente des services et programmes municipaux.





Remerciements

La présentation de la présente politique représente la fin d'une étape importante dans la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Les actions du plan découlent de la consultation auprès de plusieurs aînés du territoire. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter le fruit de cette démarche. Ce document se veut une référence pour les prochaines années quant à l'intervention municipale en regard des personnes aînées.

Avec cette nouvelle Politique MADA, nous venons confirmer l'importance de nos aînés pour la Municipalité d'Upton, car leur qualité de vie doit être au centre de nos préoccupations.

La Municipalité d'Upton tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à la concrétisation de cette importante réflexion, notamment les membres du comité de pilotage.

Merci également aux citoyens et aux organismes qui ont participé à nos différents processus de consultation, sans eux rien de tout cela ne serait possible.

Finalement, nos sincères remerciements au ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés) pour leur contribution financière à la réalisation de cette politique.

Merci à tous !

Nabil Boughanmi
Directeur général
